



Jeudi 20 janvier 2022

«Histologe», plateforme en ligne de signalement des situations de mal-logement dans les Bouches-du-Rhône

Depuis janvier 2022, un dispositif de signalement des situations de mal-logement est disponible en ligne via l'application « Histologe » dans le département des Bouches-du-Rhône.

La plateforme « Histologe », service public gratuit, est un guichet unique dématérialisé de signalement destiné à toute personne confrontée à une situation de mal logement, aussi bien locataires que propriétaires : sécurité, mauvaise isolation, humidité, présence de nuisibles, absence de chauffage...

La gestion de l'habitat indigne et indécent est une des priorités d'action du préfet des Bouches-du-Rhône. Depuis 2014, la prévention et le traitement de l'habitat indigne et du mal-logement sont pilotés par le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI), présidé par le préfet délégué pour l'égalité des chances et animé par la Direction départementale des territoires de la mer (DDTM).

Le déploiement de cette plateforme numérique renforce la réponse des services de l'État dans la lutte contre l'habitat indigne et le mal-logement. Le mal-logement concerne à l'échelle nationale plus de quatre millions¹ de personnes au sein du parc locatif. Dans le département des Bouches-du-Rhône ce sont plus de 150 000 habitants qui sont aujourd'hui potentiellement concernés par une situation de mal-logement.

Développé par le programme d'incubation national « data.gouv », « Histologe » vient remplacer la fiche de signalement du PDLHI des Bouches-du-Rhône et a pour objectif de faciliter, d'accélérer et de sécuriser la prise en charge des signalements portés à la connaissance du PDLHI. En effet, en quelques minutes, l'occupant ou le propriétaire, par le biais de questions précises, décrit et évalue le degré de gravité de la situation rencontrée. « Histologe » apporte une réponse personnalisée aux demandeurs, si besoin saisit les services compétents, et offre plus de lisibilité dans le suivi du signalement.

Enfin, « Histologe » facilite la coopération entre les acteurs compétents en centralisant le traitement et la réponse aux signalements.

Depuis son lancement, 90 situations de mal-logement ont été recensées, toutes aujourd'hui réglées ou en cours de traitement par les partenaires compétents sur le département.

Pour vous rendre sur « Histologe », cliquer [ici](#).

¹<https://beta.gouv.fr/startups/histologe.html>

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

